



Conseil de sécurité

Débat ouvert

La reddition des comptes comme prévention: Mettre fin aux cycles de violence sexuelle dans les conflits

Accountability as Prevention: Ending Cycles of Sexual Violence in Conflict

New York, le 13 avril 2022

Déclaration lue par Adrian Hauri,
Chargé d'affaires a.i. de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Royaume-Uni pour l'organisation de ce débat et les intervenantes pour leurs contributions.

« Nous devons combattre la violence sexuelle en période de conflits armés par tous les moyens, et empêcher que les corps soient utilisés comme champs de bataille ». Voilà le rappel de Dr Denis Mukwege, lauréat du prix Nobel de la paix conjointement avec Nadia Murad qui nous a briefé aujourd'hui.

Il y a 14 ans, avec la résolution 1820, le Conseil de sécurité a fait de la violence sexuelle dans les conflits armés une question de sécurité à part entière. Depuis, un cadre normatif solide a été établi. Mais, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport annuel: « L'impunité reste la norme et le rythme de la justice demeure douloureusement lent. »

La Suisse reste très inquiète que le rapport montre une fois de plus l'utilisation de la violence sexuelle et sexiste comme tactique de guerre dans de nombreux conflits en 2021. De plus, le mécanisme de surveillance et de communication de l'information indique que les viols et d'autres formes de violence sexuelle contre les enfants ont augmenté en 2021. En Ukraine, les femmes et les enfants sont désormais confrontés à un risque accru de violence sexiste, d'exploitation sexuelle, d'abus et de trafic. Cette semaine encore, le Conseil a été informé d'une multiplication inquiétante des allégations de violence sexuelle commise en Ukraine.

Nous appelons toutes les parties dans tous les conflits à cesser immédiatement de commettre ces crimes. Les faits et les responsabilités doivent être établis et nous devons mettre fin à l'impunité généralisée.

Je soulèverais trois points à cet égard :

Premièrement, soyons clairs: les causes profondes de la violence sexuelle liée aux conflits ne peuvent être véritablement résolues que si la participation, l'autonomie et les droits des femmes sont garantis. Lorsqu'il mandate les missions de l'ONU, le Conseil doit veiller à inclure des dispositions sur la promotion de l'égalité des genres et la participation pleine, égale et significative des femmes à tous les niveaux de décision. Pour que l'ONU puisse remplir ses mandats, des conseillers pour la protection des femmes doivent être déployés et être dotés de ressources suffisantes.

Deuxièmement, nous devons lutter contre l'impunité aux niveaux local, national et global. Le Conseil peut notamment inscrire des critères de désignation axés sur la violence sexuelle dans les régimes de sanctions. Nous nous félicitons de l'utilisation croissante de ce type de critères. La Suisse soutient les efforts de la Cour pénale internationale d'enquêter sur ces crimes et de développer des approches sensibles au genre. En outre, par l'intermédiaire de la société civile, nous aidons les survivantes à faire valoir leurs droits en recueillant des preuves. La Suisse a par exemple soutenu des femmes rohingyas à déposer des requêtes auprès de la Cour pénale internationale au nom de centaines de survivantes de violences basées sur le genre.

Troisièmement, les droits et besoins des survivantes et survivants, surtout leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, doivent être au cœur de nos actions. Conformément à la résolution 2467, nous appelons à soutenir avec des financements adéquats les efforts de prévention et de réponse, y inclus les réseaux de solidarité communautaire. La Suisse travaille étroitement avec la société civile et les femmes défenseuses des droits de l'homme. Dans d'innombrables conflits, elles sont en première ligne de la lutte contre la violence sexuelle et fournissent des services essentiels. Les États ont l'obligation de veiller à ce qu'elles bénéficient d'un environnement sûr.

Monsieur le Président,

14 ans après l'adoption de la résolution 1820, nous devons – comme le dit le Dr Mukwege – faire en sorte que les corps ne soient plus utilisés comme champs de bataille. Nous devons mettre fin à l'impunité. En tant que candidate au Conseil, la Suisse s'efforce à continuer à être un plus pour la paix et l'humanité, et reste pleinement engagée dans cet objectif.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. President,

I would like to thank the United Kingdom for organizing this debate and the speakers for their contributions.

"We must combat sexual violence in times of armed conflict by all means, and prevent bodies from being used as battlefields." This is the reminder of Dr. Denis Mukwege, winner of the Nobel Peace Prize jointly with Nadia Murad who briefed us today.

Fourteen years ago, with Resolution 1820, the Security Council made sexual violence in armed conflict a security issue in its own right. Since then, a strong normative framework has been established. However, as the Secretary-General notes in his annual report, "Impunity remains the norm and the pace of justice remains painfully slow."

Switzerland remains very concerned that the report shows that sexual and gender-based violence continued to be used as a tactic of war in many conflicts in 2021. In addition, data from the Monitoring and Reporting Mechanism indicate that rape and other forms of sexual violence against children increased in 2021. Women and children in Ukraine now face an increased risk of gender-based violence, sexual exploitation, abuse and trafficking. Just this week, the Council was informed of an alarming increase in allegations of sexual violence in Ukraine. We call on all parties in all conflicts to immediately stop committing these crimes. Facts and responsibilities must be established and we must put an end to widespread impunity.

I would like to highlight three issues in this regard:

First, let us be clear: the root causes of conflict-related sexual violence can only be truly addressed if women's participation, autonomy and rights are guaranteed. When mandating UN missions, the Council must ensure that it includes provisions for the promotion of gender equality and the full, equal and meaningful participation of women at all levels of decision-making. In order for the UN to fulfill its mandates, women's protection advisors must be deployed and adequately resourced.

Second, we must fight impunity at the local, national and global levels. One way the Council can support this is by including designation criteria that focus on sexual violence in sanctions regimes. We welcome the increasing use of such criteria. Switzerland supports the efforts of the International Criminal Court to investigate these crimes and to develop gender-sensitive approaches. In addition, through our civil society partners, we are helping survivors to assert their rights by collecting evidence. For example, Switzerland has supported Rohingya women to file applications to the

International Criminal Court on behalf of hundreds of survivors of gender-based violence.

Third, the rights and needs of survivors, especially their sexual and reproductive health and rights, must be central to our actions. In line with Resolution 2467, we call for adequate funding to support prevention and response efforts, including community solidarity networks. Switzerland works closely with civil society and women human rights defenders. In countless conflicts, they are at the forefront of the fight against sexual violence and provide essential services. States have an obligation to ensure a safe environment for them.

Mr. President,

14 years after the adoption of Resolution 1820, we must – as Dr. Mukwege puts it – end the use of bodies as battlefields. We must put an end to impunity. As a candidate to the Security Council, Switzerland strives to continue to be a plus for peace and humanity, and remains fully committed to this goal.

I thank you.